

# BULLETIN MUNICIPAL

## ST CLÉMENT DES LEVÉES



ÉTÉ 2022

## MOT DU MAIRE



Après deux étés contraints et perturbés, espérons que celui de 2022 vous permettra de profiter largement de vos familles, amis, ainsi que des nombreuses animations retrouvées.

Si des mesures de précautions restent à tenir, nous avons déjà bénéficié de moments festifs via l'APE,

le Comité des Fêtes, les Clémentines Vertes, le Musée, la Bibliothèque... Le Marathon de la Loire, le semi-marathon et le combiné canoës-courses, empruntaient ST CLÉMENT où plus de 60 bénévoles étaient présents pour encadrer la journée faite sous le signe de la chaleur mais surtout de la convivialité. Le coup de chaleur de mai s'est reproduit en juin, une attention toute particulière est portée à nos aînés ou personnes fragiles notamment par l'action du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales). N'hésitez pas à faire remonter à la mairie des situations nécessitant soutien.

Les enfants du Groupe Scolaire sont en vacances le 7 juillet. Les travaux prévus commenceront le 11 juillet pour s'achever en fin d'année civile.

Suite à la fermeture de la maroquinerie, la municipalité a reloué son local, après quelques aménagements, à Madame MORTIER Anita. Depuis le mois d'avril, son activité Épicerie « Coté Loire » vous propose légumes, viande, produits laitiers, hygiène, entretien... Le vrac et produits locaux sont à votre disposition. Nous lui souhaitons, comme à tous nos acteurs locaux, réussite dans son activité nécessaire à la population.

Différents espaces communaux ont été réaménagés pour apporter confort et lieux accueillants pour tous (aire des Bigotteries, aire de pique-nique bords de Loire, ...).

A la lecture de ce bulletin, vous trouverez beaucoup d'autres informations qu'elles viennent de la Municipalité ou des Associations.

Le Conseil Municipal organisera le 14 Juillet à 11h30, la traditionnelle brioche et verre de l'amitié Place Michel Pruvost.

Bonne lecture, à bientôt et très bonnes vacances à tous.

**Laurent Nivelles**  
Le Maire

## SOMMAIRE

- page 2 Sommaire et mot du maire
- page 3 Finances communales
- page 4 Élections présidentielles 2022
- page 5 Commémoration du 8 mai 1945
- page 6 Journée citoyenne / Communication / Cimetière
- page 7 CCAS / La nature
- page 8 Brûlage déchets verts
- page 9 Cantine scolaire
- page 10 SIVU / APE
- page 11 Salle multi-activités
- page 12 Saint Clément des Levées et la Loire
- page 14 Aires de loisirs / Concours photo
- page 15 Le comité des fêtes / Vide grenier
- page 16 Marathon 2022
- page 18 Associations
- page 20 Nos services

Le Bulletin municipal est publié par la commune de Saint Clément des Levées.

Mairie : 3 Place Michel Pruvost  
49350 SAINT CLEMENT DES LEVEES

Site internet : <https://www.stclementdeslevees.fr/>

Rédaction et illustrations par la commission "Information et Communication" : Michel Pidou, Stéphane Derouet, Dominique Pé, Delphine Desbois, Cécile Sauleau

Mise en page et Impression : Loire Impression   
80 Rue de Rouen, 49400 Saumur

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

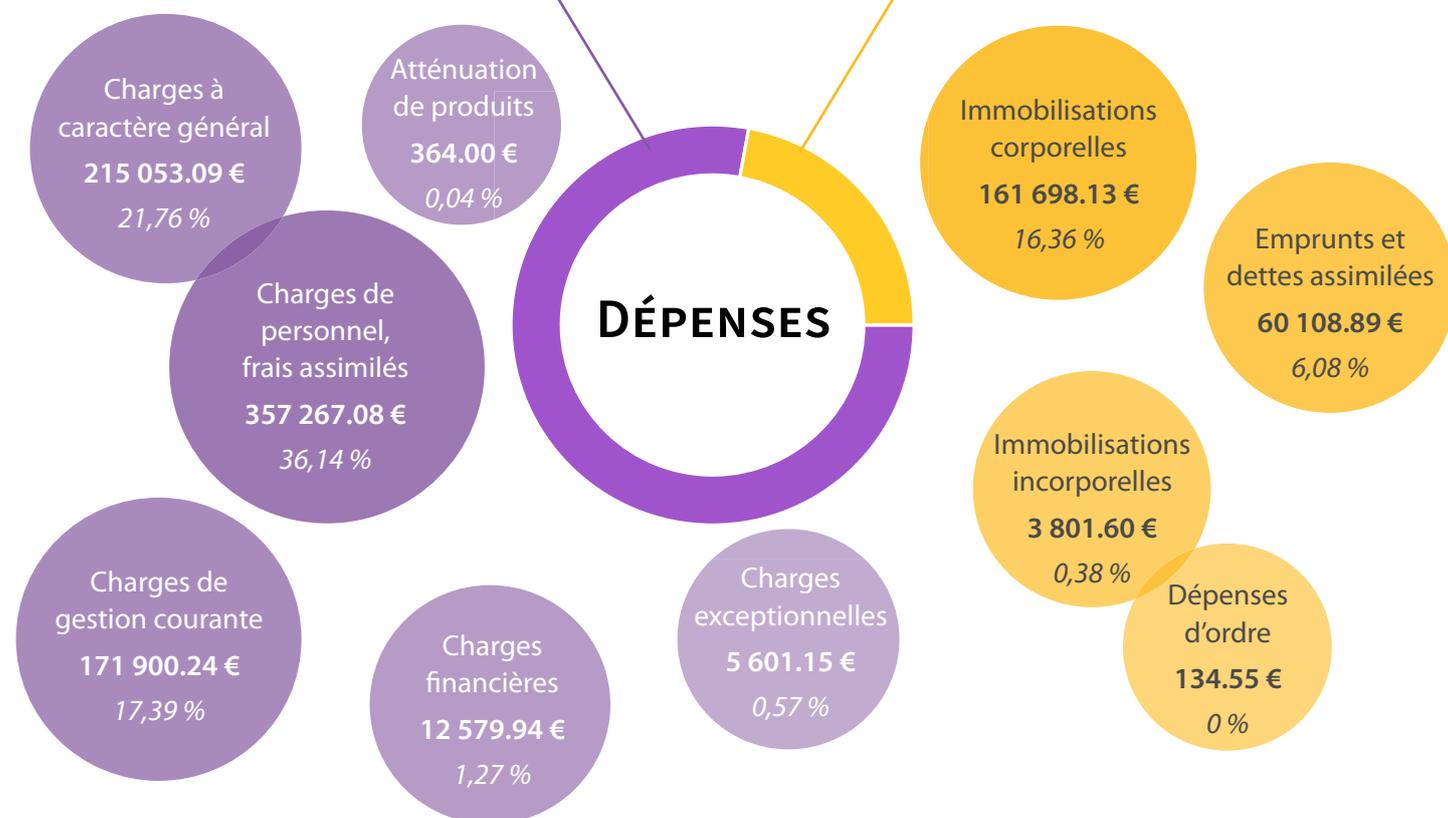
Tirage : 600 exemplaires

## INVITATION

**Le jeudi 14 Juillet,**  
**vous êtes invité(e) à venir partager**  
**le verre communal**  
**à partir de 11H30**  
**ainsi que la traditionnelle brioche.**

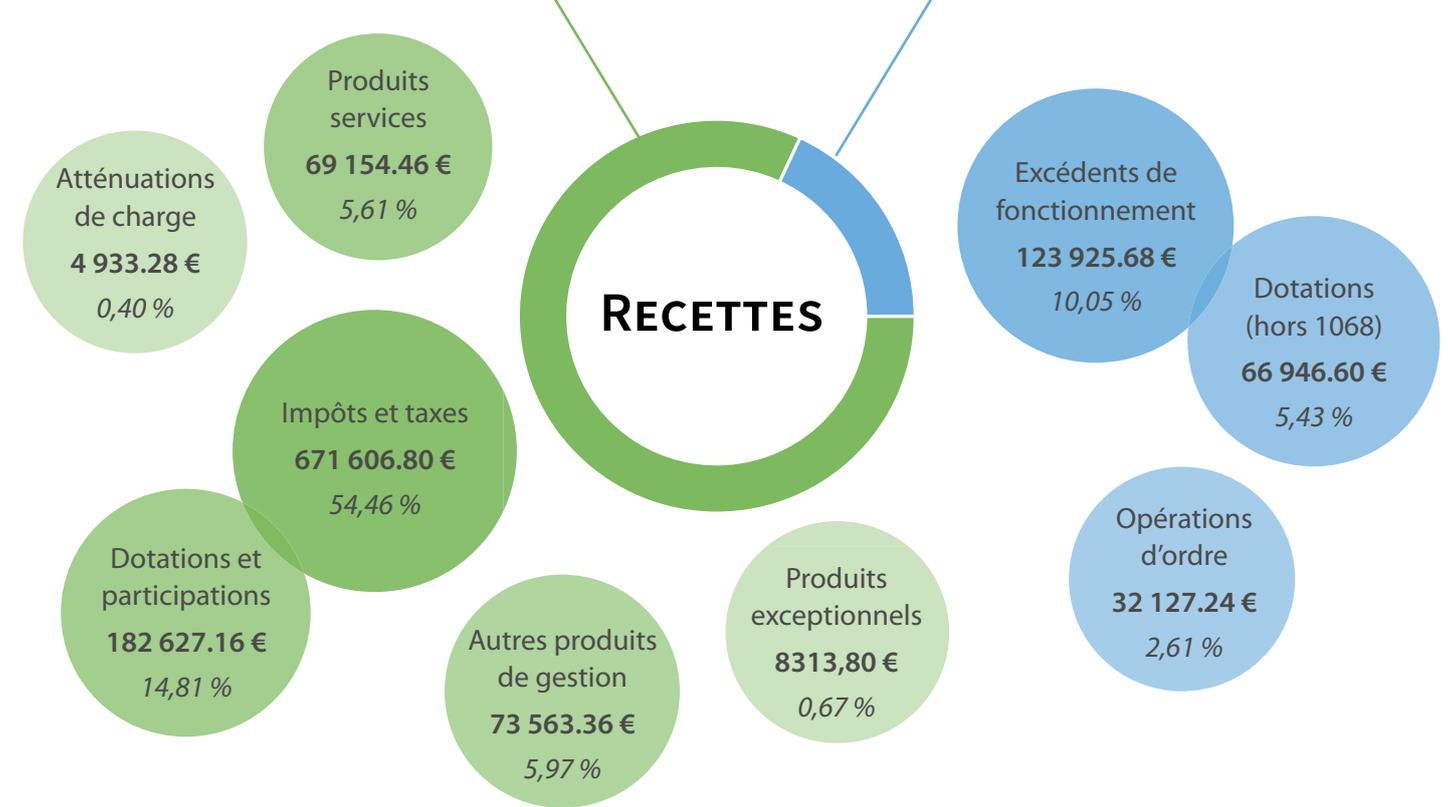
**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 762 765.50 €**

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 225 608.62 €**



**RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 010 198.86 €**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT 222 999.52 €**



# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022

## Saint Clément des Levées :

### Résultat 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle 2022

**Emmanuel MACRON**  
La République En Marche  
**29,37 %** soit 183 votes

**Marine LE PEN**  
Rassemblement National  
**28,73 %** soit 179 votes

**Jean-Luc MÉLENCHON**  
La France Insoumise  
**15,89 %** soit 99 votes.

**Yannick JADOT**  
Europe Écologie-Les Verts  
**6,26 %** soit 39 votes

**Éric ZEMMOUR**  
Reconquête !  
**4,65 %** soit 29 votes

**Valérie PÉCRESSE**  
Les Républicains  
**4,01 %** soit 25 votes

**Jean LASSALLE**  
Résistons  
**2,89 %** soit 18 votes

**Nicolas DUPONT-AIGNAN**  
Debout la France  
**2,25 %** soit 14 votes

**Fabien ROUSSEL**  
Parti Communiste Français  
**1,93 %** soit 12 votes

**Anne HIDALGO**  
Parti Socialiste  
**1,77 %** soit 11 votes

**Philippe POUTOU**  
Nouveau Parti Anticapitaliste  
**1,44 %** soit 9 votes

**Nathalie ARTHAUD**  
Lutte Ouvrière  
**0,8 %** soit 5 votes

-----  
Votes BLANCS **2,19 %** 14 votes  
Votes NULS **0,31 %** 2 votes  
Inscrits 818  
Exprimés **76,16 %** soit 623 votes  
Abstention **21,88 %** soit 179 votes  
Participation **78,12 %** soit 639 votes  
-----



### Résultat 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle 2022

**Emmanuel MACRON**  
La République En Marche  
**54,62 %** soit 319 votes

**Marine LE PEN**  
Rassemblement National  
**45,38 %** soit 265 votes

-----  
Votes BLANCS **5,87 %** 37 votes  
Votes NULS **1,43 %** 9 votes  
Inscrits 818  
Exprimés **92,70 %** soit 584 votes  
Abstention **22,98 %** soit 188 votes  
-----

**Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en quelques clics**

Urbanisme en ligne

24/7 SERVICE Accessible

Rapide

Pratique

Sécurisé

Rendez-vous sur le site de votre mairie.

Construction nouvelle ou extension, modification de façade, changement de fenêtres, de clôture, abri de jardin, piscine...

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

**Je dépose mes demandes en quelques clics !**

Rendez-vous sur <https://gnau43.operis.fr/longuejumeilles/gnau/>

Plus besoin de se déplacer en mairie.

Je bénéficie d'avantages immédiats !

QUELS AVANTAGES ? LA DÉMATÉRIALISATION POUR VOUS - Guichet accessible 7 jours / 24 heures/24

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

# COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

**Dimanche 8 Mai, la commune a célébré le 8 Mai 1945.**

Dans un premier temps, une vingtaine de personnes s'est réunie, devant la stèle (levée de la Loire) pour un dépôt de gerbe.



Le maire, Laurent Nivelles, et un élu Jean Noel Nivelles ont déposé une gerbe.



Le maire, le président des anciens combattants et deux élèves de l'école Yvonne Lombard, ont déposé une gerbe devant le monument aux morts.



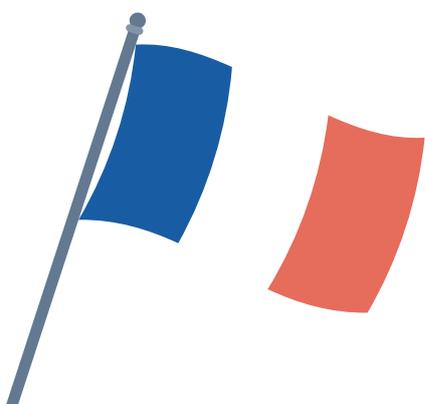
S'en est suivi un rassemblement Place Michel Pruvost pour un défilé vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbe, lecture des différents messages.



Lecture de texte par les élèves de CM1.



Une chanson interprétée par les élèves de CM1.



# JOURNÉE CITOYENNE, ET SI NOUS NOUS ENGAGIONS !

Un grand nombre d'habitants a démontré sa volonté de participer sur un moment à une action bénévole au profit de tous. Ce fût l'opération « LA LOIRE PROPRES ».

**ET SI NOUS ALLIONS PLUS LOIN, la journée citoyenne c'est quoi ?**

La Journée citoyenne est avant tout un état d'esprit : faire ensemble pour vivre ensemble. En fédérant les énergies, cette manifestation vise à susciter la création de liens entre les habitants. Elle cible en concertation, à la réalisation de projets décidés en commun.

Elle donne ainsi à chacun la possibilité de devenir acteur. Cela favorise une citoyenneté active et contribue à l'appropriation par tous du bien commun.

La Journée citoyenne se fixe pour objectif de créer une dynamique du vivre ensemble en favorisant un sentiment d'appartenance en permettant de construire une relation différente, basée sur le respect et l'échange, entre les habitants. L'entraide, la solidarité, le partage de compétences et d'expériences constituent ainsi la colonne vertébrale de cette journée.

- Son fonctionnement est basé sur le volontariat. Chacun a donc la liberté d'y participer. Il faut être à l'écoute et favoriser la confiance afin d'encourager l'initiative. Il faut chercher à intégrer les nouveaux habitants.
- Elle permet d'impliquer l'ensemble des habitants en amont et pendant le projet (quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur milieu social ou leur croyance) dans un esprit d'égalité privilégiant le partage des compétences.
- Favoriser la bonne humeur et la convivialité, notamment par l'organisation d'un temps de partage au terme de l'action.

Une action pourrait être programmée en 2023, vous êtes invités si cela vous intéresse à vous manifester en mairie sous forme d'un message ou par téléphone.

Nous programmerions une rencontre à l'automne pour définir ensemble l'action 2023.

Pour en savoir plus sur la journée citoyenne, suivre le lien ci-dessous :

<https://odas.net/actualites/journee-citoyenne-tous-acteurs-du-mieux-vivre-ensemble>

A bientôt



## COMMUNICATION



**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket**

Pour être **INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ**

des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.

Disponible sur   



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

## CIMETIÈRE



### Informations :

Pour les personnes détenant une concession, pensez à vérifier la date d'échéance et si besoin, venez effectuer le renouvellement en mairie.

Vous déménagez ? Communiquez vos nouvelles coordonnées à la mairie, afin de pouvoir vous joindre si besoin.

Toute concession dont la date d'échéance est prescrite depuis plus de 2 ans, et non renouvelée, peut faire l'objet d'une reprise.

Certaines concessions ont fait l'objet d'une constatation d'état d'abandon, d'autres ont l'échéance échues depuis minimum 3 ans. Ces concessions pourront faire l'objet d'une reprise courant 2<sup>ème</sup> semestre 2022 (concessions identifiables par mise en place d'une pancarte sur place).

### Rappel :

Les plantations en pleine terre sont interdites, la hauteur des végétaux ne doit pas dépasser 1m80 (règlement sur panneau d'affichage à l'intérieur du cimetière).

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 30 mars 2022 pour procéder à l'approbation du compte de gestion 2021 qui s'établit à 6500 euros de recettes et 3608.15 euros de dépenses. L'excédent est reporté sur le budget 2022.

Des subventions sont accordées à l'ADMR de Gennes-Val-de-Loire : 563 € et la Coordination Autonomie de Longué : 30 €.

Son action porte principalement sur le repas des aînés (normalement prévu le Dimanche 20 Novembre 2022) et sur des aides ponctuelles de secours.

Ses recettes proviennent des ventes et renouvellements de concessions au cimetière, d'une subvention communale,

de la vente des livres de la Laiterie, et parfois de dons.

Le CCAS reste attentif à quelques situations sensibles.

Par ailleurs, la démarche d'aide aux Ukrainiens accueillis dans la circonscription de l'Agglo Saumur Val De Loire reste ouverte à la Mairie ; les produits d'hygiène adultes et enfants déposés en mairie sont ensuite acheminés à SAUMUR. La mobilisation reste d'actualité pour ces exilés qui sont entourés dans leurs démarches de logement, de transport et d'accès aux soins par l'Agglo. Un grand MERCI aux donateurs.

## LA NATURE

### LE FAUCHAGE DES BERNES, CHEMINS, TALUS ET FOSSÉS SUR LA COMMUNE DE SAINT CLÉMENT DES LEVÉES

Depuis 2019 la commune intervient en fauchage raisonné.

#### En quoi cela consiste-t-il ?

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers, d'entretenir le domaine public tout en respectant la biodiversité des milieux.

Trois principaux enjeux :

**1<sup>er</sup> enjeu :** Garantir aux usagers de la route des conditions de circulation sécurisées avec un fauchage d'1,50 mètre sur les bordures de route avec l'élargissement à 3 mètres dans les courbes de façon à améliorer la visibilité.

Le 1<sup>er</sup> fauchage a lieu au moment des premières montées en épis des herbes (environ mi-mai selon les années). Trop tôt accentue la repousse des plantes et augmente le nombre de fauchages.

Le 2<sup>ème</sup> fauchage a lieu en automne.

**2<sup>ème</sup> enjeu :** Protéger la biodiversité de la faune et la flore.

Respecter la nidification des oiseaux.

Maintenir des populations importantes d'insectes prédateurs (nécessaire pour le monde agricole, potager, et autres milieux).

Diminuer l'érosion des sols.

Améliorer le bilan carbone.

**3<sup>ème</sup> enjeu :** économique pour la commune avec des temps de travaux maîtrisés.

Une économie de carburant.

Une durée de location du tracteur réduite.

#### Les chemins

Un chemin est une bande étroite généralement non revêtue servant de sortie des champs aux agriculteurs où le fauchage s'effectue à l'automne.

Les chemins de randonnée type chemin de l'Authion seront passés au gyrobroyeur afin de délimiter le passage des randonneurs et s'effectuera aux mêmes dates que le fauchage des routes.

#### Les talus et fossés

Le fauchage et broyage des talus et fossés s'effectueront en fin d'automne et durant l'hiver 1 seule fois dans l'année. C'est la période la plus propice pour limiter la destruction d'insectes prédateurs, d'oiseaux et la faune sauvage.





**50** kg de déchets verts brûlés  
**c'est\*** ...

\*émissions dans l'air de particules polluantes

**...6000 km**

parcours par une voiture diesel récente (18400 km par une voiture essence)

**...3 mois**

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul

**...plus de 100 trajets**

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km



L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

**c'est interdit !**



Article L541-21-1. Il du code de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants\*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

\*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

### Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

Ne brûlez plus vos déchets verts, **valorisez les !**

## Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

## Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

## La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

**Plus de 360 déchèteries** couvrent la région Pays de la Loire.



## CANTINE

Nous sommes tous témoins de l'augmentation importante du coût des matières premières. Les prix alimentaires ont grimpé, voire flambé, principalement les produits frais, secs, mais aussi les huiles, les produits laitiers et les viandes.

Le prix des énergies, électricité, gaz et chauffage ne cesse de croître aussi.

Les préconisations sanitaires nous ont contraint à réorganiser les services et faire venir en soutien un salarié sur le temps du midi. Il était interdit aux enfants de se déplacer à l'intérieur de la cantine, pour un verre d'eau, une tranche de pain, faire le service ; il fallait l'assistance d'un adulte. Nous avons donc recruté une personne pour assurer ces missions.

La collectivité a adhéré à un groupement d'achat qui nous permet de bénéficier de meilleurs tarifs. Pour autant l'inflation a gommé en quelques semaines l'intégralité du bénéfice de changement de fournisseur.

Nous souhaitons maintenir des achats de proximité, légumes, fruits, produits laitiers, fournisseur viande....

La collectivité a fait le choix depuis plusieurs années de maîtriser les prix du ticket de cantine, ne l'augmentant que de quelques centimes (4 Cts en 2019, 3 Cts en 2020, 3 Cts en 2021). Le ratio historique : part de la collectivité entre 48% et 52%. Le reste à la charge des familles.

Aujourd'hui le ratio est de 60% pour la mairie et 40% pour les familles.

C'est pourquoi les tarifs de la cantine seront réévalués de façon plus importante pour la rentrée de septembre 2022.

Nous n'avons pas suivi le taux de l'inflation qui aurait fait grimper le tarif de 17 centimes, ni le coût réel qui aurait été de 27 centimes.

Le Conseil Municipal lors de la séance du 7 Juin a retenu une augmentation de 10 centimes par repas pour les enfants.

## REPAS À THÈME À LA CANTINE SCOLAIRE

Afin de faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants, le cuisinier de l'école part à la recherche de cuisine étrangère.

Cette fois-ci, le thème retenu a été l'Ukraine. En lien avec l'actualité, les agents du service scolaire ont voulu de façon culinaire et décorative exprimer une pensée au peuple Ukrainien.

Ce repas n'a pas de finalité politique ni de rejet d'un pays ou de condamnation, il veut juste être un moment de partage convivial à la découverte des goûts et saveurs d'un pays durement touché par la guerre.

Voici le menu proposé aux enfants :

**Chouba** : carottes, betteraves, oignons, poissons, mayonnaise.

**Kotlety** : boulettes de porc et volaille.

**Deruny** : galettes de pomme de terre.

**Biskvit** : gâteau aux pommes.



### RECETTE DU CHOUBA



Râper les betteraves, couper en petits cubes les filets de hareng, les carottes cuites, les œufs durs, les oignons.

Les poser en couche dans un saladier : betteraves, oignons, hareng, carottes, œufs durs. Puis recouvrir d'une couche de mayonnaise et recommencer le tout : betteraves, oignons, hareng, carottes, œufs durs.

Recouvrir toute cette masse du reste de betteraves rouges puis faire une finition avec la mayonnaise. Laisser au frigo quelques heures avant de servir.

## MODES D'ACCUEIL AVANT TROIS ANS

Le SIVU Loire-Longué, syndicat Petite Enfance sur 9 communes, est en charge des modes d'accueil du tout-petit.

### Accueil collectif

Suite au décret Petite Enfance publié le 30 août 2021, la micro-crèche « Les p'tits mariniers », située à St Clément des Levées, peut désormais accueillir 12 enfants simultanément dans ses locaux au lieu de 10 préalablement.

Cette structure est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi ou vendredi. Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Dans cet établissement, les enfants sont accueillis par des CAP Petite Enfance et des auxiliaires de puériculture. La structure accueille des intervenants autour de la littérature jeunesse, de la musique, etc.

La cuisine y est réalisée sur place.

Pour réaliser une demande d'accueil, vous pouvez vous rendre sur le site internet « loire-longue.fr » ou demander un dossier d'inscription sur place.

### Changement de présidence pour le SIVU Loire-Longué

Le 4 avril 2022, M. MORTIER a annoncé son souhait de quitter le SIVU Loire-Longué, après en avoir eu la présidence pendant près de 5 ans. A la suite de sa démission, M. NIVELLE Laurent a été élu par le comité syndical pour lui succéder. Mme TARDIVEL (Vernantes) et M LEFEBVRE (Longué-Jumelles) occupent la place de vice-présidents.



La direction du SIVU Loire-Longué est opérée par Betty METIVIER, directrice administrative, et Marjolaine COUTANT directrice pédagogique. La référence technique de la micro-crèche est assurée par Isabelle ROBIN (auxiliaire de puériculture).

### Des travaux à venir pour la micro-crèche de St Clément des Levées

En septembre 2021, la micro-crèche des p'tits mariniers a augmenté sa capacité d'accueil, en passant de 10 à 12 places.

Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel mais aussi d'améliorer la condition d'accueil des familles, des travaux d'agrandissements sont à l'étude depuis septembre 2021. Les travaux devraient débuter fin 2022. L'agrandissement consistera à augmenter l'espace d'accueil avec un hall plus grand muni d'un local poussettes, d'une salle d'activité attenante à celle existante et d'une salle de bain plus grande.

## APE

La rentrée de septembre 2021 est marquée par le changement du bureau de l'APE. Mathilde Guillemet succède à Florent Beillard à la présidence. Les membres du bureau se réunissent tous les mois et invitent tous les parents à participer aux réunions pour organiser différentes actions/manifestations comme :

- La vente de chocolat, des photos, des sapins, des calendriers, des gâteaux BIJOU, des saucissons...
- La Galette des rois (En Janvier)
- Le Carnaval (En Mars)
- Le vide grenier (En Avril)
- Le concours de pétanque (En Mai)
- La création d'un livre recettes
- La Fête des Lombardiens pour clôturer l'année scolaire

En Décembre 2021, pour Noël, l'APE a proposé un goûter en classe à tous les élèves et a organisé une rencontre avec le Père Noël.

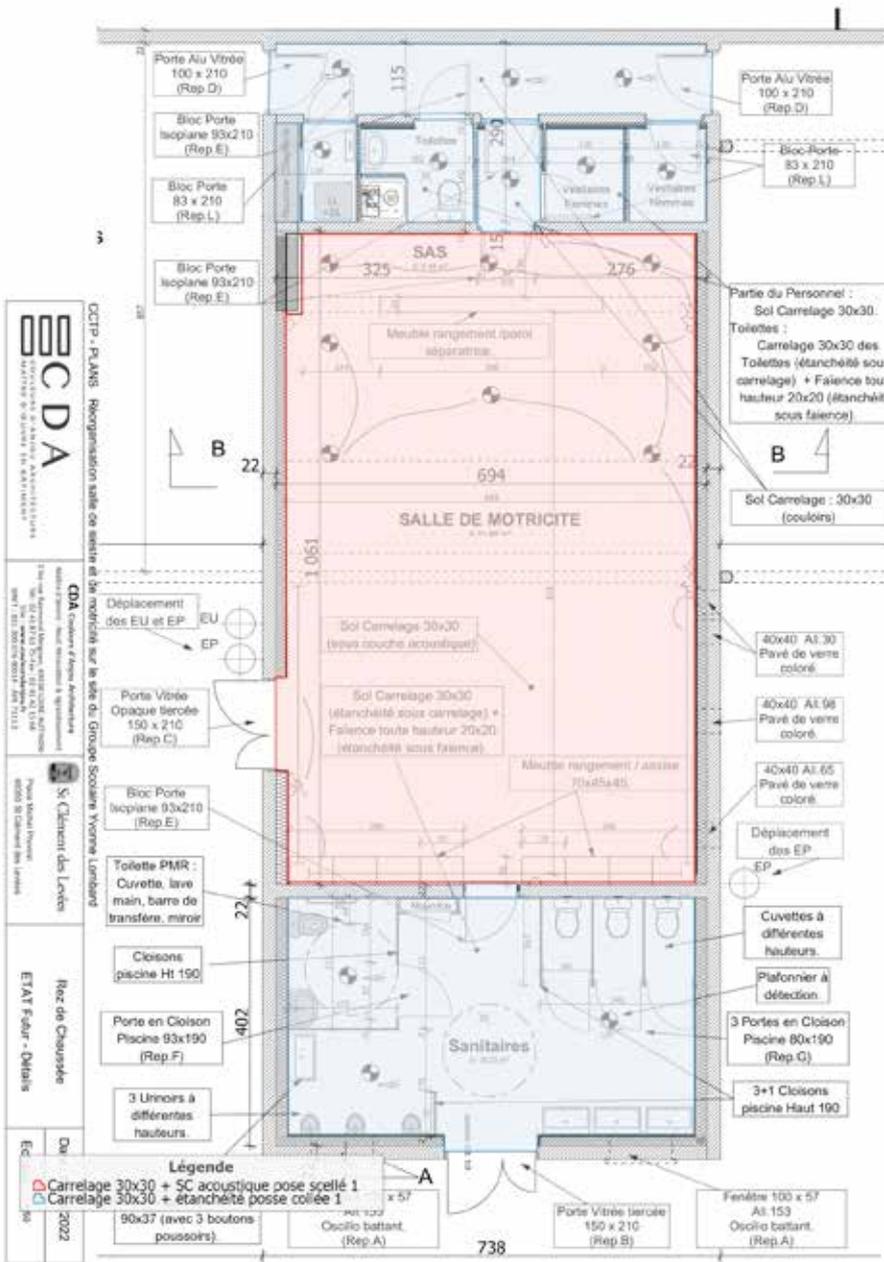
Depuis 2 ans, la Boulangerie Les Douceurs de la Levée et l'APE proposent aux parents de venir tresser des brioches (En Février), elles sont ensuite vendues par la Boulangerie. Une partie des ventes est reversée à l'APE.

Toutes ces actions et manifestations ont pour but d'obtenir un bénéfice au profit des enfants de l'école. Cela permet de financer des spectacles, des sorties scolaires, des jeux de sociétés pour la garderie.

L'APE remercie tous les parents pour leurs participations aux différentes actions.



# SALLE MULTI-ACTIVITÉS



Cela fait un moment que nous vous indiquons la création d'une salle multi-activités au sein de notre école.

Comme tous projets de cette ampleur, le temps peut paraître long entre la décision et la réalisation. Mais il est un temps à la réflexion, la concertation, les choix, enfin la recherche des subventions.

Nous avons donc franchi ces étapes, aujourd'hui l'appel d'offres est finalisé, les entreprises retenues.

Le début des travaux est programmé en juillet, en effet nous souhaitons que les gros œuvres, démolition et maçonnerie se fassent en dehors du temps scolaire.

Pour autant une partie des travaux va se réaliser sur du temps scolaire, cette problématique a été vue conjointement avec les artisans et la direction de l'école. Les travaux dureront en fonction des délais de livraison (principalement sur le poste des menuiseries), en principe jusqu'à la fin de l'année 2022 - 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

La seconde difficulté concerne la démolition des toilettes ; il y aura une période où les enfants des classes de CE et CM devront utiliser des toilettes mobiles. Pour les enfants de maternelle et CP les toilettes intérieures resteront accessibles.

Ces travaux permettront aux enfants de pouvoir bénéficier d'une salle de motricité qui restera à équiper ; nous avons fait le choix d'une utilisation d'un an avec le matériel existant avant d'investir dans d'autres jeux pour bien mesurer le besoin.

Cette salle pourra aussi recevoir les enfants sur le temps périscolaire. Elle sera climatisée et équipée d'un vidéoprojecteur.

Le coût est de 263242,73 € et la subvention de 121513,50 € composée DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) d'un montant de 101261,50 € et la région pour un montant de 20252 €. Reste à la charge de la collectivité la somme de 141729,23 €.

# Saint Clément des Levées et la Loire

Fête de la Loire



©Laurent BOILEAU

Marathon





## AIRES DE LOISIRS

### SUR LES BORDS DE LOIRE, LIEU-DIT LE PORT

Pour vos promenades, course à pied, pique-nique, 11 tables, 2 bancs et un barbecue vous attendent. Libre à vous de profiter de l'aire de loisirs comme vous l'entendez, un site idéal pour les sorties en famille.



#### Les Bigotteries :

La table de pique-nique et le jeu de pétanque



## CONCOURS PHOTO

Un concours photo lancé par la commune de Saint Clément des levées, est ouvert exclusivement aux habitants de la commune sur la période de Juillet à Octobre 2022 inclus.

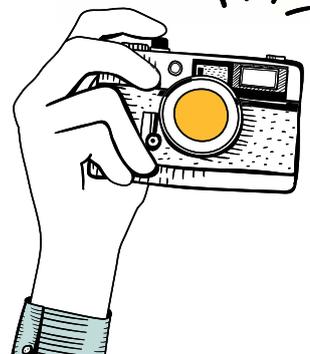
À travers leurs photographies, les habitants sont invités à partir à la conquête du patrimoine communal et à faire découvrir leur commune sur le thème :

« **Le patrimoine à Saint Clément des Levées** ».

Ce concours a pour but de révéler la commune sous un aspect original, inédit, insolite et artistique. Tout type de patrimoine (sportif, religieux, industriel, scolaire, naturel...) peut être pris en photo et valorisé, que ce soit un bâtiment, un détail architectural, ou autre... La meilleure photo sera à la Une du bulletin municipal.

Le règlement et le bulletin d'inscription sont à demander en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune : <https://www.stclementdeslevees.fr/>

CONCOURS  
PHOTO



# LE COMITÉ DES FÊTES DE ST CLEMENT DES LEVÉES



Samedi 7 mai 2022, le comité des fêtes a organisé un repas champêtre au bord de Loire animé par un groupe de JAZZ.

Cette fête a été un grand succès.

Environ 300 repas ont été servis. Habituellement à cette fête nous servons une moyenne de 150 repas. Nous avons un peu anticipé mais pas assez, désolés de ne pas avoir pu satisfaire tout le monde.

Le comité des fêtes se réjouit d'accueillir de nouveaux membres et nous les remercions. C'est toujours avec grand plaisir que nous préparons et organisons ces manifestations pour animer notre commune.

## A VOS AGENDAS

Le 03 et 04 septembre 2022 auront lieu notre traditionnelle « Fête de la Loire - Assemblée communale », avec des jeux gratuits le samedi à partir de 15 h pour les enfants, la fête foraine, le feu d'artifice le samedi soir, le tir du canon le samedi à 12h et dimanche à 12h et sans oublier le traditionnel bain russe le dimanche à partir de 15h30 -16h.

Les « Moules Frites » seront servies par nos bénévoles le samedi soir et le dimanche midi, n'hésitez pas à venir partager ce repas au bord de la Loire.

Pour accompagner ce repas, le comité des fêtes a engagé l'orchestre BLANCHARD le samedi soir à partir de 21h00.

Le dimanche après-midi, 2 représentations d'une petite forme théâtrale et musicale de 35 minutes avec LES PASSEURS DE PRESENT un spectacle de Filigrane Compagnie avec Philippe PIAU et Arnaud LEVEQUE, spectacle à 14h00 et à 15h30.

Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles, ainsi que la municipalité et les agents communaux pour leur soutien et leur aide. Sans eux de telles fêtes ne seraient pas possible à organiser. Et enfin les habitants pour leur participation.

## VIDE GRENIER

L'APE a organisé le dimanche 24 avril son vide-grenier, il y avait 26 exposants pour 163 mètres vendus. Lors de cette journée nous avons accueilli le groupe PuraVida. Les enfants petits et grands ont apprécié le château gonflable.





## MARATHON 15 MAI 2022 - 4<sup>ème</sup> édition

### SAINT CLÉMENT DES LEVÉES ÉTAIT VILLAGE D'ACCUEIL DU MARATHON

Une nouvelle fois Saint Clément des Levées s'est mobilisé aux côtés des organisateurs afin d'offrir le meilleur accueil aux coureurs et à leurs familles.

Plus de 60 bénévoles de Saint Clément des Levées (signaleurs de rues, tenue des stands de ravitaillement, réception et guidage des canoës, et la gestion des déchets et de l'environnement) ont participé à cette manifestation dans un esprit convivial et de bienveillance.

Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles. Ils ont été particulièrement attentifs aux marathoniens et les ont encouragés et applaudis.

Près de 5000 coureurs se sont élancés dans les trois épreuves saumuroises, encouragés par la foule.

Dans la joie souvent et la souffrance parfois compte tenu de la chaleur grandissante qui a mis certains organismes à mal.

Du fait des fortes températures annoncées, les départs avaient été avancés d'une demi-heure.

- Au départ de Gennes val de Loire, les 1477 semi-marathoniens sont passés à partir de 9h00 à Saint Clément des Levées
- Les 3123 marathoniens sont passés à partir de 9h45.
- Le combiné est la seule compétition de Maine et Loire qui allie canoë (12km) et course à pied (17km) ; les combinés sont arrivés en canoë au port à Saint Clément des Levées, à partir de 10h15.

**Encore MERCI à tous et à l'année prochaine.**





Le 4<sup>ème</sup> marathon de la Loire orchestré par l'agence Loire Événement Organisation n'aurait pu avoir lieu sans l'aide précieuse de plus de 600 bénévoles (dont 57 pour la commune de Saint Clément des Levées) chargés de sécuriser les parcours, d'accueillir les coureurs, de tenir les stands de ravitaillements sur les circuits... Bien conscients de cette mobilisation, certains concurrents les ont remerciés en banderole.

Le combiné canoë et course à pied a vu la participation de 190 binômes et non des moindres.



## BOULE DE FORT

Réunie en assemblée générale le samedi 26 février, la société de boules de fort L'Avenir a rassemblé une trentaine de personnes.

La société a enregistré l'adhésion de quatre nouveaux adhérents : Jean-Marc Bloudeau, Martine Bodin, Jérôme Droulers et Denis Goujon.

Le Conseil d'administration a procédé au renouvellement du bureau qui se compose ainsi : président Noël Audebault, vice-président Christophe Maussion, secrétaire Michel Pidou, trésorier Michel Pion, membres suppléants Gilles Beaumont, Philippe Goineau et Jean Claude Schiapparelli.



Quelques activités : le méchoui en juin ; la choucroute en novembre et les vœux du président le 1er janvier 2023.



Sortie au Château Du Plessis Bourré

## DÉTENTE LIGÉRIENNE

Nous repartons d'un bon pied depuis septembre 2021 après deux années de grandes difficultés, ouf !!

Notre association composée de nombreux retraités a pour but avant tout la convivialité lors de sorties organisées chaque dernier mardi du mois.

Ateliers sorties culturelles et gastronomiques, cinéma, participation à la fête du village avec un stand de pâtisseries concrétisent notre activité tout au long de l'année. Nous avons également choisi un spectacle financé par la municipalité qui aura lieu au mois d'octobre.

Vous souhaitez vous divertir, rejoignez-nous, nous vous accueillerons avec plaisir.

Très cordialement.

La présidente

Martine FOUQUET

Tél. : 02 41 50 98 69 - 06 07 10 41 75

## ASSOCIATION LES CLÉMENTINES VERTES

Les Clémentines Vertes est une association née du désir de partager des convictions écologiques, d'échanger et d'apprendre, de mettre en œuvre les bonnes pratiques dans l'exploitation d'un jardin partagé et d'un poulailler associatif.

### Pourquoi Les Clémentines Vertes ?

Parce que nous sommes de Saint Clément-des-levées, et parce que les clémentines étaient, à l'origine, vertes, et qu'on a fait croisement sur croisement pour obtenir une clémentine orange, pas nécessairement meilleure mais plus commercialisable. La clémentine verte est un symbole qui nous correspond.

### Et pourquoi une association ?

Parce que nous souhaitons fédérer des adhérents de tous horizons, intéressés par la volonté de consommer des produits sains, de valoriser les déchets alimentaires, de redonner vie à de vieux objets et de redynamiser un lieu qui avait perdu de son intérêt.

Nous regarderons grandir nos poules, essaierons, apprendrons dans la bonne humeur et la convivialité, expérimenterons

jardins en clé, permaculture, potager traditionnel, etc., avec pour seule contrainte le respect de la nature.

Pour cela, nous accueillerons toutes les bonnes volontés et l'aide de chacun suivant ses disponibilités, ses connaissances, ses compétences, ses envies ou ses humeurs, et accepterons avec plaisir les dons de tous genres : vos vieux outils, vos graines, vos plants, vos marcottages, votre vieux matériel.

### Ça vous encombre, ça peut nous être utile.

Avec un vieux panier en osier, nous ferons un pondoir. Avec un vieil escabeau en bois, un perchoir. Vous avez du bambou, du noisetier, des poteaux, un reste de grillage, nous ferons une clôture ou une treille, vous voulez recycler vos déchets verts, nous les prenons. Vous avez des idées, elles nous intéressent. Vous êtes apiculteur, bricoleur, rêveur, maladroit, inventif, retraité, étudiant, vous êtes les bienvenus !

**Nous nous réunissons le 8 octobre à 20H pour définir nos premières actions, vous pouvez nous joindre en nous écrivant à : [lesclementinesvertes@gmail.com](mailto:lesclementinesvertes@gmail.com).**

## CLUB DE PETITS PALETS LAITON

Association de sport loisir créée en juin 2021 pour promouvoir ce loisir dans la région saumuroise et alentours avec 7 membres à son actif . Ce loisir est idéal pour passer de bons moments en toute convivialité devant une planche en plomb.

Les entraînements ont lieu tous les vendredis soir de 19h à 22h. Le montant des cotisations à l'année est de 15 euros.

Le but est de placer au plus près du petit ses palets, ce loisir est pour tout âge.

Nous attendons un grand nombre d'adhérents afin de pouvoir participer au championnat interclub et championnat 49 pour la saison 2022/2023.

Un grand concours s'est déroulée le 4 juin 2022.

**Président (Rodayer Sébastien 4<sup>ème</sup> personne) : 06 21 34 54 61**

**mail: seb.rod49350@gmail.com**

**Secrétaire (Houssard Geoffrey 5<sup>ème</sup> personne) : 06 35 66 67 69**



## LIRE À ST CLÉMENT



**L'Association LIRE À ST CLÉMENT gère la bibliothèque, elle se compose de 7 membres, le bureau est composé d'une Présidente, d'une secrétaire et d'une trésorière.**

L'administration de l'association est assurée par les membres bénévoles dont la mission est : accueillir les adhérents, gérer les emprunts et les retours , les achats de livres, les enregistrements des documents, l'étiquetage, la couverture de chaque livre, la gestion des réservations extérieures à la bibliothèque de ST CLÉMENT, l'accueil des classes tous les quinze jours, l'accueil de la micro-crèche, la gestion des retards par l'envoi de mails, des animations, les relations quotidiennes avec les membres du réseau l'IMAGIN'R.

Le 9 avril 2022, l'association a tenu son assemblée générale annuelle, les rapports moraux de l'exercice 2021 et du premier trimestre 2022 ont été approuvés à l'unanimité des personnes présentes et représentées. Les rapports financiers arrêtés au 31/12/2021 et au 31/03/2022 ont également été approuvés favorablement. Les comptes présentent une situation financière saine et équilibrée.

Le bureau a fait l'objet d'un renouvellement de ses membres :

**Présidente : DOMINIQUE PE**

**Secrétaire : SYLVAIN ECHARDOUR**

**Trésorière : MARIE CLAUDE PIALAT**

L'activité étant en constante progression l'association profite de cet article pour lancer un appel à recrutement de nouveaux bénévoles.

Egalement un projet d'extension des horaires des permanences pour satisfaire le plus grand nombre, pourrait voir le jour à la rentrée de septembre .

**Pour répondre à toutes questions concernant, entre autres ces deux points, les bénévoles présentes les mercredis vendredis de 15 h 00 à 18 h 30 et les samedis matins de 11 h à 12 h (semaines paires) seront ravies de vous accueillir. Vous pouvez également communiquer à l'adresse stclemlire@gmail.com**

**ASSOCIATION « LIRE À ST CLÉMENT »**

**20 RUE GEORGES PERON**

**49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES**

**Tél. : 02 41 52 05 14**

**Mail : stclemlire@gmail.com**



# NOS SERVICES

**Au Jardin des Soins...**

Lieu-dit Les Granges  
49350 St Clément des Levées

06 83 48 48 35  
02 41 52 32 50  
(uniquement sur RDV)

**Marie**  
esthéticienne

**CABINET INFIRMIER**

Informations libérales

Zoé Fougère 07 87 07 18 64  
Nathalie Deville 06 12 07 97 17

Il s'agit de la Soins Hôpital  
49350 Saint-Clément-des-Levées  
informations@igecil.com

Tous types de soins,  
à domicile ou au cabinet 7j/7

**korine**

35 ans - 0911  
49350 Saint-clément des Levées

02 41 38 47 47

lundi : samedi / midi : 9h30 à 19h  
Restauration le samedi  
contact : 06 15 15 90  
samedi : 06 15 15 20

**Beautiful coiffure**



**SARL Claude Martin**

Peinture bâtiment  
Décoration  
Revêtements de sols et murs  
Parquets flottants - Vitrerie

49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES - 02 41 53 72 68  
www.martin-peinture.com

**Jardins de la Loire**

Création  
Entretien  
Élagage  
Gazon  
Plantation  
Clôture

L'Oussière 49350 ST CLÉMENT DES LEVÉES  
06 85 32 35 58 - 06 26 87 44 77

Design D'extérieur  
Entrepreneurs Paysagistes  
Déplacement sur Angers & Saumur

**Thierry Roulleau S.A.R.L.**

02 41 38 01 82

**Maçonnerie - Taille de pierre  
Restauration**

7, rue des Voies - 49350 St Clément des Levées

Marine & David PEGAZ-BLANC

**ARTISAN BOULANGER  
PÂTISSIER**

3 Port Poisson  
49350 Saint Clément des Levées  
02 41 52 35 91

**La Pétrisane**

rejoignez nous @lesdouceursdelavee

**la Villa brune**

GITE rural - labellisé GITE DE FRANCE  
Saint Clément des Levées

Villa typique bord de Loire  
à louer à la semaine ou au week-end  
Maison pour 4 personnes  
avec grand jardin et garage

Pour vos réservations c  
ontectez le 06 88 81 11 47  
ou dominique.pe.59@gmail.com

**BAR - TABAC**

**" Le Port poisson "**

Place de l'église  
49350 St Clément des Levées  
Tél/Fax : 02 41 53 72 88

**SÉBASTIEN CHAUVEAU**  
Dépannage et entretien  
Chaudière fioul, gaz - Climatisation - Pompe à chaleur

Rue du port Poisson 49350 Saint-Clément-des-Levées  
Chemin de la Motte d'Aubigny 49400 Saint-Lambert-des-Levées

02 41 51 94 14 - 06 80 14 70 67  
sebastien.chauveau@live.fr  
@sebastienchauveauplomberiechauffage

Siret : 528 834 013 00013 - APE 4322B

Pose de cloisons sèches  
Aménagement de combles  
Jointeur  
Isolation

**BRUNO GRIGNY**

Les Froux  
49350 SAINT-CLEMENT-DES-LEVEES

Tél : 02.41.51.84.19 Fax : 02.41.38.53.78

**Objets du monde**  
Thés, déco, bijoux...

Retrouvez-nous sur internet  
www.objets-du-monde.com

Et au 5 port Poisson à  
St Clément-des-Levées (49)  
02 41 38 96 44

**Valérie Nivelles**  
auxiliaire de vie sociale  
diplômée d'Etat  
aide à domicile expérimentée

06 18 37 30 30  
jnniv@wanadoo.fr

**A Votre Service!**

**Zen et Mains**  
www.zenetmains.com

Massage bien-être  
Christa Comet  
49350 Saint-Clément-des-Levées  
02 41 40 87 68 - 06 12 69 44 32



**ÉPICERIE CÔTÉ LOIRE**  
VRAC - BIO - LOCAL

Produits locaux & régionaux  
Fruits - Légumes  
Crèmerie - Viande  
Produits d'hygiène & d'entretien

49350 Saint-Clément-des-Levées  
02 41 50 52 30

• du mardi au vendredi :  
de 9h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h  
• le samedi :  
de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00

**4 TAXI St Clément**  
Hugues COUILLEAU  
tous trajets toutes distances  
gare aéroport  
Transport médical malade assis  
Tél. 02 41 50 39 48  
10 rue du port poisson - St Clément des Levées